

# **La Cité du Design à Saint-Etienne :**

## **le recours au développement culturel pour faire face à un avenir incertain.**

Thomas Zanetti, Géographie, Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE),  
Laboratoire RIVES/UMR 5600, [zanetti@entpe.fr](mailto:zanetti@entpe.fr) ou [tomazanetti@hotmail.com](mailto:tomazanetti@hotmail.com)

*Doctorant depuis octobre 2006 en Géographie, aménagement et urbanisme (Dir. Bernard Jouve). Sujet de thèse : Clermont-Ferrand et Michelin : évolution et redéfinition d'une gouvernance urbaine locale.*

### **Introduction**

Depuis la fin des années 1970 et tout au long du processus de décentralisation qu'a connu la France, « *l'institutionnalisation de l'intervention culturelle municipale* » (Urfalino, 2004) a accompagné la « *montée en puissance des villes* » (Lorrain, 1989). Pour faire face à une situation actuelle inscrivant les territoires urbains dans un contexte de concurrence exacerbée relevant d'échelles variées (nationales, européennes et mondiales), le champ de la culture est mobilisé au sein d'une politique globale de développement local.

Ce volontarisme municipal se traduit notamment par la multiplication d'actions visant à promouvoir la culture locale. Ces actions, élaborées, soutenues et mises en œuvre par des services autonomes et des personnels spécialisés, signalent le renforcement de « *l'expertise culturelle des mairies* » (Urfalino, 2004).

Nous interrogerons ici la notion de développement culturel à travers la description d'un projet de grande envergure (la Cité du Design, à Saint-Etienne), ayant donné lieu à la mise en patrimoine controversée d'un espace hérité du glorieux passé industriel stéphanois (la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne). La patrimonialisation sera donc ici vue comme un outil de la politique locale de développement culturel.

Après avoir rapidement décrit le contexte stéphanois, nous aborderons dans un premier temps la multiplicité des enjeux dont est investie la Cité du Design, ce qui nous permettra de questionner la notion de développement culturel par le biais de son association avec d'autres

thématiques : reconversion économique, marketing et attractivité territoriale, renouvellement architectural et urbain.

Puis nous examinerons la polémique qui est apparue suite au processus de patrimonialisation de la MAS, dans l'optique de traiter de l'objectif de cohésion sociale habituellement induit par la notion de développement culturel.

Enfin, en guise de conclusion, nous essaierons de donner quelques hypothèses sur l'émergence, à Saint-Etienne, d'une gouvernance patrimoniale et culturelle.

### **Saint-Etienne : de la « shrinking city » à la « wannabe world city »<sup>1</sup> ?**

Saint-Etienne est une ville dont l'histoire est intimement liée à l'activité industrielle, et notamment au secteur de l'armurerie. Au 16<sup>ème</sup> siècle, ce dernier assure le démarrage de l'économie locale, nourrit le premier essor démographique stéphanois, et modèle la structure socio-spatiale de l'espace urbain.

Jusqu'au 20<sup>ème</sup> siècle, la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne va permettre à la région stéphanoise d'acquérir un rayonnement sans précédent, grâce aux progrès continus de son activité et à la beauté de certaines de ses fabrications, fruit de l'intensification de la relation entre art et industrie. Ce pilier traditionnel de l'économie stéphanoise va ensuite décliner irrémédiablement, les effectifs baissant d'un quart entre 1962 et 1975.

La situation économique à Saint-Etienne dans les années 1970 est celle d'une crise d'une puissance sans précédent et, durant la décennie 1980, l'agglomération stéphanoise représente le type même d'une vieille région industrielle très durement touchée par la dépression économique. Le paysage urbain en porte désormais les stigmates, notamment avec la multiplication des friches industrielles et des espaces urbains déshérités.

Saint-Etienne est donc, au début des années 1990, marqué par le déclin industriel de ses activités traditionnelles, ce dernier étant considéré comme une des ruptures historiques les plus violentes qu'ait connu le territoire ligérien. Un traumatisme individuel et collectif traverse alors l'ensemble de la société locale.

---

<sup>1</sup> Short J.R, Kim Y.H, *Globalization and the city*, New York, Longman, 184 pages, 1999

Depuis le milieu des années 1990, les élites politiques stéphanoises (à la tête desquelles on trouve un véritable « maire entrepreneur ») ont entrepris de reprendre en main le développement de leur agglomération, dans le but de la rendre de nouveau attractive.

Dans un contexte bien établi de compétition inter-urbaine, les collectivités locales se sont lancées dans un vaste projet de développement urbain, devant notamment rompre avec l'image et la réputation de « ville noire » qui colle toujours à Saint-Etienne.

A l'instar de Roubaix, qui « *s'est engagée, au tournant des années 1990, dans un vaste projet de territoire qui trouve sa cohérence dans l'articulation des politiques urbaines et culturelles* » (Lusso, 2008), la municipalité stéphanoise a identifié la culture comme un instrument efficace permettant d'envisager une « sortie de crise » territoriale. Le développement culturel s'apparente ainsi à un levier d'action essentiel d'une politique globale de développement local.

Dans une note d'information de 2006, le conseil de développement (organisme consultatif regroupant des experts issus de la société civile) de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne se pose la question suivante : Comment renforcer l'attractivité culturelle de Saint-Etienne Métropole ?

Le document apporte deux principales catégories de réponses qui nous intéressent ici : d'une part, le renforcement de l'attractivité culturelle doit servir une approche plus globale de promotion économique et sociale ; d'autre part l'attractivité culturelle repose sur une promotion active du patrimoine culturel local. Les conclusions de la réflexion menée par le conseil de développement nous amènent à ces deux acceptations de la politique de développement culturel, que nous proposons d'aborder dans le cas précis de la Cité du Design.

### **La Cité du Design, vecteur de la diffusion d'une culture salvatrice.**

Le projet urbain et architectural de la Cité du Design, réalisé par l'allemand Finn Geipel, aspire à être « l'élément fédérateur des ambitions culturelles et économiques de l'agglomération, qui souhaite être identifiée comme la métropole française du design », comme l'annonce la communauté d'agglomération de Saint-Etienne.

Le design, envisagé par les collectivités comme une véritable culture locale, doit donner naissance à une « *ville créative*<sup>2</sup> », cette dernière permettant à terme d'inscrire le territoire stéphanois dans une nouvelle identité, empreinte de modernité. La culture est donc considérée comme un outil de développement économique local, comme une ressource apte à fonder l'avantage concurrentiel du territoire. La restructuration de l'économie urbaine stéphanoise passe ainsi par l'établissement d'un nouveau référentiel articulé autour du design.

Les vertus économiques secrétées par la culture sont donc au cœur de ce projet d'agglomération, véritable projet de société devant permettre à Saint-Etienne d'entrer de plein pied dans le 21<sup>ème</sup> siècle. En entraînant dans son giron des entreprises spécialisées dans le domaine du design, et par la même occasion les « *classes créatives* » (Florida, 2003) qui les composent, la Cité a pour but de devenir un des acteurs majeurs de la mutation économique de l'ensemble de la région. Pour relever ce défi considérable, la Cité du Design compte s'appuyer sur un tissu local de PME/PMI caractérisé par sa très forte densité. Après avoir sensibilisé les entreprises formant ce tissu aux avantages de l'intégration d'une démarche design à leur activité, la Cité pourra pleinement remplir sa mission de revitalisation de l'économie locale.

En outre, elle a pour vocation de tisser des liens étroits avec les institutions stéphanoises d'enseignement supérieur et de recherche, et de susciter la création d'une offre de formation de haute qualité dans le domaine du design.

On voit bien ici que le développement culturel constitue la pièce maîtresse d'une politique qui ambitionne le redéploiement économique complet d'un territoire.

Le positionnement sur le champ culturel traduit dans un second temps une volonté politique de changement (voire de total retournement) d'image. Pour redonner à leur territoire son attractivité, les collectivités locales ont imaginé et mis en œuvre un vaste projet de marketing identitaire qui, on le verra plus tard, tire sa légitimité de l'histoire locale et de la présence du design dans le passé industriel de la ville.

La Cité du Design, équipement culturel de premier ordre, doit devenir le symbole de ce renouveau moderniste stéphanois, l'expression dans le paysage urbain du passage d'une ville industrielle en déclin à une ville « post-industrielle ». Dans le but de répondre à cet enjeu d'attractivité, la Cité se trouve dans une double obligation : d'une part, être appropriée par l'ensemble de la population de l'agglomération stéphanoise (ce qui implique qu'elle doit faire

---

<sup>2</sup> Scott, Allen J. "Creative Cities: Conceptual Issues and Policy Questions," *Journal of Urban Affairs*, 28, 2006, 1 – 17

sens pour les habitants, notamment en proposant des actions en faveur du « grand public ») et, d'autre part, être visible (voire, pour les plus optimistes, rayonner) sur la scène internationale. La Cité devra donc s'adresser à la totalité de la population, et ne pas tomber dans un écueil élitiste en se cantonnant aux seuls mondes professionnels et économiques. La Biennale Internationale du Design (dont la cinquième édition a eu lieu en 2006), événement culturel stéphanois majeur, attire chaque année plus de visiteurs, ce que certains interprètent comme l'indicateur d'une adhésion grandissante de la population locale à cette « culture design », dont la biennale est un des plus puissants vecteurs.

La capacité de la Cité à rayonner sur la scène internationale suscite, quant à elle, un plus grand nombre d'interrogations. En effet, des projets similaires existent dans des villes françaises ou européennes, et il s'agira donc de faire face à la vive concurrence que connaît actuellement ce secteur.

Comme l'explique Philippe Urfalino, « *l'exigence devenue légitime d'un soutien municipal à la culture a fait de la politique culturelle un objet possible de la gestion de l'image de l'équipe municipale et surtout du maire* » (Urfalino, 2004). On peut rajouter à cette analyse l'échelle de la ville comme autre niveau pertinent d'impact de la culture sur la gestion de l'image.

Enfin, la candidature de la Ville de Saint-Etienne au titre de Capitale Européenne de la Culture (pour l'année 2013), dans laquelle la thématique du design occupe une place centrale, vient une nouvelle fois souligner le rôle assigné au développement culturel local. Ce dernier est perçu comme un facteur discriminant majeur dans la concurrence entre les territoires, à même d'imposer une nouvelle image stéphanoise empreinte de modernité. Saint-Etienne compte ici suivre l'exemple de villes comme Bilbao, ou encore Glasgow et Lille (toutes deux anciennes « Capitales européennes de la culture »), qui ont réussi ce pari d'une refonte identitaire axée sur la promotion de la culture locale.

Cette dimension articulée autour des notions de marketing urbain et d'attractivité territoriale semble donc être la seconde vertu attribuée à l'intervention municipale sur le champ de la culture.

La politique stéphanoise de développement culturel s'inscrit enfin dans un processus de renouvellement urbain, architectural et paysager qui s'attache à revaloriser un espace fortement stigmatisé par le départ de l'activité industrielle, celle-là même qui lui avait donné naissance plusieurs siècles auparavant. Le terme de « friche industrielle » a d'ailleurs été

employé à plusieurs reprises pour désigner le quartier où prendra forme le nouveau visage de la ville.

L'implantation de la Cité du Design se fera ainsi dans le cadre d'un projet urbain d'ensemble (restructuration d'un quartier tout entier), comprenant notamment la réalisation d'un programme de logements de standing et l'aménagement d'espaces verts. Cette association entre création d'un établissement culturel d'envergure et mise en œuvre d'un urbanisme que l'on peut qualifier de « communicationnel », traduit bien la volonté de faire de la mixité sociale « par le haut », puisque la captation de classes moyennes supérieures constitue un objectif clairement annoncé.

L'existence, dans le cas stéphanois, de liens étroits entre développement culturel et fabrique de la cité plaide une nouvelle fois pour l'appréhension de la notion de développement culturel en l'associant à d'autres thématiques.

Nous nous sommes attachés, à travers cette première partie, à souligner la variété des vertus (économique, identitaire, urbaine) dont la culture, en tant qu'outil et levier d'action d'une politique de développement local, est investie à Saint-Etienne.

Nous allons maintenant voir comment l'interventionnisme municipal en matière de culture et de patrimoine peut donner naissance à un conflit traversant l'ensemble de la société locale, remettant ainsi en cause une autre vertu habituellement attribuée au développement culturel, à savoir la cohésion sociale.

### **La Manufacture d'Armes de Saint-Etienne, théâtre d'un conflit patrimonial et mémoriel**

Le projet architectural de la Cité du Design (soit la construction d'une platine aux dimensions imposantes -36 mètres de large, 220 mètres de long, et 5 à 6 mètres de hauteur, pour une surface totale de 12 000 mètres carrés-), a engendré une vaste controverse qui s'est cristallisée autour de la question patrimoniale. En effet, ce qui s'apparente à la matérialisation du renouveau moderniste stéphanois a nécessité la destruction des quatre bâtiments administratifs situés dans la cour d'honneur de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne. Cette dernière est pourtant considérée par les spécialistes de l'histoire locale comme un joyau de l'architecture industrielle sous le Second Empire et comme l'un des derniers témoins du glorieux passé économique de la ville.

La décision, intervenue en Juin 2005, de démolir une partie du site pour permettre l'implantation de la Cité du Design, pose la question des conditions de l'élection patrimoniale. Plusieurs associations de défense du patrimoine se sont alors engagées dans un véritable « conflit mémoriel » (dont les « armes » ont été, entre autres, la proposition d'une alternative au projet, la sensibilisation de la population, la production de documents relatant l'histoire de la MAS) les opposant aux responsables du projet « design », conflit qui a divisé l'ensemble de la société stéphanoise, ainsi que l'« arène patrimoniale<sup>3</sup> » locale.

Le choix de faire disparaître des éléments qui paraissaient « mériter » une consécration patrimoniale au moyen d'un régime de protection, a pour première conséquence d'anéantir la cohérence générale de l'ensemble architectural. La symbolique du lieu et son « marquage » social ont ainsi été effacés, étant donné que c'est la partie noble de la manufacture, celle qui représente le pouvoir et la mise en scène de la hiérarchie des espaces, qui n'a pas été patrimonialisée.

Cette mise en patrimoine partielle (et partielle) s'apparente ensuite à une mise à mal de la mémoire ouvrière et sociale d'un site emblématique de l'histoire industrielle stéphanoise. On observe en effet un attachement des « manuchards » à leur ancien lieu de travail et une persistance de la mémoire ouvrière dans un espace industriel qui, du fait de sa situation géographique, de la réputation de ses productions, de la longévité de son histoire et de la quantité de stéphanois qui y ont travaillé, occupe une place particulière et symbolique dans l'histoire ouvrière de la ville.

Le sentiment de dépossession vécu par une frange de la classe ouvrière locale nous amène à penser que la mémoire sociale transmise par le site de la MAS a été sacrifiée sur l'autel de la modernité ; au contraire de la mémoire technique, matérialisée par la présence de bâtiments de production qui ont eux fait l'objet d'un régime de conservation et de protection (classement à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques). Partant de l'attachement des stéphanois à l'un des sites les plus représentatifs de leur histoire industrielle et ouvrière, le développement culturel n'a pas ici œuvré dans le sens d'un maintien de la cohésion sociale du territoire.

La patrimonialisation, en tant que mécanisme social de construction mémorielle, et en tant qu'outil de la politique culturelle, a donc opéré une sélection des héritages (et de leur potentiel signifiant) à conserver et à mobiliser dans le but de répondre aux enjeux d'un avenir qui reste incertain. Le déroulement de ce processus de valorisation d'un espace urbain symbolique à

---

<sup>3</sup> L'expression est de Catherine Roth.

plus d'un titre permet d'apprécier la capacité de la « puissance aménageuse » à se poser en seul juge de la « *rentabilité du temps qui passe* » (Emeliannof, Carballo, 2002). Et l'historique de la démarche de classement prouve la supériorité du politique dans le conflit mémoriel, ainsi que l'intention des collectivités locales de s'approprier l'espace au nom de l'intérêt commun.

Le pouvoir politique constituerait alors le groupe porteur de mémoire le plus puissant, et, en s'octroyant le droit de décider quels sont les souvenirs qui doivent être retenus et réinvestis, il s'apparenterait en quelque sorte au titulaire de la « compétence mémoire ». Car c'est la sphère politique qui, au moyen d'un discours unitaire à vocation hégémonique, construit les représentations dominantes qui sont affectées aux espaces et aux traces qu'ils contiennent.

Le conflit patrimonial et mémoriel que nous venons de décrire interpelle enfin sur le rapport qu'entretient la société locale (notamment à travers ses élus) vis-à-vis de son passé. Ce dernier, souvent considéré comme douloureux et pénible à assumer, est également apparu comme un levier capable de légitimer le choix d'un projet et d'une culture « design » pour la définition des contours du futur stéphanois.

En effet, la mémoire technique transmise par les bâtiments productifs de la Manufacture s'est révélée être une mémoire nourricière permettant de répondre aux impératifs du présent. Considérée comme un lieu où s'est ébauchée la notion de design industriel (vu comme la rencontre entre l'art et l'industrie), une plongée dans l'histoire du site a donné l'occasion aux collectivités en charge de la mise en œuvre du projet « design » d'affirmer, à grand renfort d'opérations de communication, que Saint-Etienne est un « berceau historique » de cette activité. Elle a également participé à la justification du choix d'un projet d'agglomération articulé autour du design.

La MAS a offert l'opportunité aux collectivités locales d'inscrire leur action dans une continuité historique, et a été à la base d'un processus de légitimation de l'action publique ayant donné lieu à une relecture, voire une réécriture de l'histoire stéphanoise. Cette interprétation singulière a été « officialisée » par le processus de mise en patrimoine.

Le développement culturel, estimé comme une ressource incontournable pour l'avenir du territoire, a donc puisé dans l'histoire locale tout en effaçant certaines de ses traces, faisant ainsi apparaître un double besoin contradictoire de gommer et d'invoquer son passé.

Ce paradoxe permet de questionner la notion de développement culturel, son utilisation à des fins politiques, son intégrité et/ou son instrumentalisation.

Dans le cas stéphanois, le développement culturel paraît être dans le même temps un moyen et une fin. La promotion (et la diffusion) d'une culture « design » est un objectif en soi qui légitime un certain nombre de décisions, mais elle est également confrontée à une variété de domaines dans lesquels se déploie l'action politique : patrimoine, économie, renouvellement urbain, image et attractivité ... De ces confrontations résulte une grande diversité des pratiques de développement culturel, ce qui ne concourt pas à définir précisément la notion, mais permet toutefois d'en saisir la richesse et la complexité.

L'exemple de Saint-Etienne laisse alors penser que le développement culturel serait soumis à des impératifs et à des enjeux qui le dépassent. La culture (et son corollaire, le patrimoine) serait alors instrumentalisée à des fins économiques, voire électorales.

### **Conclusion : Vers une gouvernance patrimoniale et culturelle locale ?**

Le conflit patrimonial et mémoriel qu'a occasionné l'implantation de la Cité du Design, et la faillite qu'il a induit en terme de maintien de la cohésion sociale sur le territoire stéphanois, aurait tout de même eu des retombées positives. En effet, à en croire le discours de certains acteurs locaux, la polémique issue de la patrimonialisation controversée de la Manufacture d'Armes semblerait avoir donné lieu à un électrochoc à même d'ouvrir les consciences patrimoniales.

Pour Marc Terrisse, « *la décentralisation a dans son ensemble favorisé l'intégration de la culture dans les stratégies de développement des territoires, en particulier des villes* » (Terrisse, 2008).

A Saint-Etienne, ce constat d'autonomisation de l'échelon municipal à l'égard de l'Etat nous conduit à émettre l'hypothèse suivante : une gouvernance patrimoniale et culturelle locale, en tant qu'ensemble concerté de dispositifs agissant sur les espaces urbains hérités du passé et mobilisés dans un présent qui fait du développement culturel une ressource territoriale indispensable et menés par une diversité d'acteurs identifiés au sein de « *l'écosystème patrimonial* » (Greffé, 2000), serait en train d'éclorre.

Toutefois, la présence dans le domaine de la culture de multiples protagonistes (instances politiques, urbanistes et aménageurs, associations et érudits..., auxquels il ne faut pas oublier d'ajouter l'Etat, qui reste un acteur déterminant) répondant à des logiques qui peuvent se

révéler contradictoires, doit nous garder de toute interprétation excessive quant à l'existence avérée d'une gouvernance patrimoniale et culturelle locale<sup>4</sup>.

### Références bibliographiques

Emeliannof C., Carballo C., « La liquidation du patrimoine ou la rentabilité du temps qui passe », *Annales de la recherche urbaine*, n°92, p.49-57, 2002.

Florida R., *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 434 pages, 2003.

Greffe X., « Le patrimoine comme ressource pour la ville », *Annales de la recherche urbaine*, n°86, p.29-38, 2000.

Gigot M., « Les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), une forme de gouvernance patrimoniale ? », *Culture and Local Governance*, Vol.1, No.1, p. 47-63, 2008.

Lorrain D., « La montée en puissance des villes », *Économie et humanisme*, n° 305, p. 6-21, 1989.

Lusso B., « Les politiques culturelles à Roubaix, à la croisée de l'urbain et du social », *Culture and local governance*, Vol.1, No.1, p. 79-92, 2008.

Terrisse M., « Les transformations des équipements culturels en milieu urbain: inscription dans un projet de développement territorial, approche pluridisciplinaire et gouvernance locale », *Culture and Local Governance*, Vol.1, No.1, p. 11-28, 2008.

Urfalino P., *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette, 428 pages, 2004.

---

<sup>4</sup> Sur ce point, voir l'article que M. Gigot consacre aux ZPPAUP (Gigot, 2008).